

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS

**Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice
Villars-Sainte-Croix**

PREAVIS NO 07/2021-2026

GESTION & COMPTES 2023

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION
REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS
BUSSIGNY - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS -
PRILLY - RENENS - SAINT-SULPICE - VILLARS-SAINTE-CROIX**

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
sur sa gestion pendant l'année 2023**

Monsieur le Président,
Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

En application de l'article 17 des statuts, le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2023, ainsi que les comptes de cet exercice, arrêtés au 31 décembre 2023.

Conseil Intercommunal « ci-après : CI »	Page : 5
Sommaire des décisions	Page : 7
Comité de direction « ci-après : CoDir »	Page : 8
Avant-propos du Président du Comité de direction	Page : 9
Rapport du commandant	Page : 10
Glossaire	Page : 17
Comptes 2023	Page : 18
Approbations légales	Page : 19
Comptes 2023 détaillés avec commentaires	Annexe

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal, d'un effectif de 43 membres et 8 suppléant(e)s, se présentait comme suit au **31 décembre 2023** :

1	BERSET	Michel	Bussigny
2	GRASSO	Luigino	Bussigny
3	MEYER	Michael	Bussigny
4	LA ROCCA	Giovanni	Bussigny
5	ZURBRUGG	Eric	Bussigny
6	AO	Claire Jie	Chavannes
7	BULA	Christian	Chavannes
8	GODET-PANZONE	Giovanna	Chavannes
9	ROHR	Laurence	Chavannes
10	VITTOZ	Otpal	Chavannes
11	BOSSON	Guy-Paul	Crissier
12	BRELAZ	Alexandre	Crissier
13	MARGOT	Daniel	Crissier
14	REGAMEY	Michel	Crissier
15	SENN	Martin	Crissier
16	BERNIER	Valérie	Ecublens
17	KARPUSHOVA	Irina	Ecublens
18	LAGRIVE	Gérald	Ecublens
19	LEIMGRUBER	Jacky	Ecublens
20	LUYE	Rémy Enga	Ecublens
21	MERMINOD	Jean-Claude	Ecublens
22	VELKOV	Pavle	Ecublens
23	AIT SI SELMI	Soraya	Prilly
24	FERNANDEZ	Sylvain	Prilly
25	GIRONI	Angelo	Prilly
26	HALOUZE LAMY	Sébastien	Prilly
27	HANISCH	Youri	Prilly
28	STAUFFER	David	Prilly
29	BORLOZ	Pierre	Renens
30	DELAPIERRE	Roland	Renens
31	DIVORNE	Nicole	Renens
32	GUEDES	Luis	Renens
33	GUBLER	Roxane	Renens
34	JEANRICHARD	Jean-François	Renens
35	NGOY MUVUMBU	Dieudogné	Renens
36	RICHARD	Sylvain	Renens
37	WAEBER	Pascal	Renens
38	ZAHND	Joëlle	Renens
39	GOLAZ	Cyril	Saint-Sulpice
40	HOSTETTLER	Simon	Saint-Sulpice
41	PROBST	Claude	Saint-Sulpice
42	DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix
43	KORTCHNOI	Igor	Villars-Sainte-Croix

Suppléant(e)s :

	Nom	Prénom	
1	DOS SANTOS	Georges	Bussigny
2	VAZ GOMES	Isabelle	Chavannes-près-Renens
3	HERNANDEZ	José	Crissier
4	DELABAYS	Gabriel	Ecublens
5	MAILLARD	Christian	Prilly
6	WILCZYNSKI	Mariusz	Renens
7	VERMEULEN	Etienne	Saint-Sulpice
8	MINI	André	Villars-Sainte-Croix

Bureau du Conseil Intercommunal

Présidente	MARGOT Daniel (Crissier)
Vice-président	LAGRIVE Gérald (Ecublens)
Scrutateurs	KORTCHNOI Igor (Villars-Sainte-Croix) BERSET Michel (Bussigny)
Scrutateurs suppléants	VITTOZ Otpal (Chavannes-près-Renens) BRELAZ Alexandre (Crissier)
Secrétaire	LANG Denis
Secrétaire suppléant	VEYRE Michel

Membres de la Commission de gestion :

Nom	Prénom	Localité
MEYER	Michael	Bussigny
AO	Jie Claire	Chavannes
BOSSON	Guy-Paul	Crissier
MERMINOD	Jean-Claude	Ecublens
HANISCH	Youri	Prilly
GUEDES	Luis	Renens
GOLAZ	Cyril	Saint-Sulpice
DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix

Suppléants

ZURBRUGG	Eric	Bussigny
GODET-PANZONE	Giovanna	Chavannes
SENN	Martin	Crissier
LAGRIVE	Gérald	Ecublens
AIT SI SELMI	Soraya	Prilly
BORLOZ	Pierre	Renens
HOSTETTLER	Simon	Saint-Sulpice
KORTCHNOI	Igor	Villars-Sainte-Croix

SOMMAIRE DES DECISIONS

Séance du 16 mai 2023

Présidence : Laurence Rohr, Présidente

Présents :	38	(dont 5 suppléants)	
Absents excusés :	11	Absents non excusés :	0

Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022

Le procès-verbal est admis à la majorité.

Préavis 05/2021-2026 Gestion & Comptes 2022 – Rapport de la commission de gestion

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter les comptes et donner décharge au Comité de direction sur la gestion et les comptes de l'exercice 2022. Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de CHF 1'837'261.85.

Séance du 7 novembre 2023

Présidence : Daniel Margot, Président

Présents :	33	Suppléants	5
Absents excusés :	10	Absents non excusés :	5

Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2023

Le procès-verbal est admis à la majorité.

Préavis 06/2021-2026 Budget 2024 – Rapport de la Commission de gestion

Faisant l'objet du préavis no 06/2021-2026, le budget de fonctionnement pour l'année 2024 prévoit un montant aux charges et aux produits de Fr. 1'617'000.00.

C'est à la majorité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2024, tel que proposé par le Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Au 31 décembre 2023, le Comité de direction était composé de 8 membres, soit :

Présidence	Strittmatter Frédéric	Villars-Sainte-Croix
Vice-présidence	Käslin Paola	Bussigny
Membres	Bettex Björn	Chavannes-près-Renens
	Stern Maxime	Crissier
	Cavalli Jean	Ecublens
	Sartorelli Luigi	Prilly
	Niang Oumar	Renens
	Piller René	Saint-Sulpice
Secrétaire	Lang Denis	
Trésorière	Bruchez Véronique	

Le Comité de direction s'est réuni à 3 reprises, les 1er mars, 16 août et 29 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC, ceci dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre de la séance du 16 août et suite à une élection complémentaire à la Municipalité de la Ville de Prilly, Monsieur Daniel Margot, Président du Conseil intercommunal, a procédé, selon l'article 62 de la loi sur les communes, à l'assermentation de Monsieur Luigi Sartorelli, nouveau municipal de la commune de Prilly. Conformément à l'article 18 des statuts de l'Association Intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du district de l'Ouest lausannois, M. L. Sartorelli est accueilli au sein du Comité de direction en qualité de représentant de la commune de Prilly. Il remplace pour la fin de la législature 2021-2026, M. Ihsan Kurt, municipal.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité de direction a adopté les préavis suivants :

- Préavis 05/2021-2026 portant sur la gestion et les comptes 2022
- Préavis 06/2021-2026 portant sur le budget 2024

Dans le cadre des relations avec le Service de la Sécurité civile et militaire (SSCM) et les autres organisations PCi du canton, le président du Comité de direction a participé aux séances de l'Association des Présidents des ORPCi du Canton de Vaud.

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION



Selon la tradition, il est du devoir présidentiel d'introduire le rapport de gestion annuel.

2023 a été riche d'événements, surtout internes, à l'ORPC ROL.

Les missions habituelles ont été remplies avec méthode et brio, tant par les professionnels que par les astreints.

Ainsi, en sont-ils des travaux suivants : Visite du président Emmanuel Macron le 16 novembre 2023

Quant aux événements internes, rappelons :

Le rapport annuel du 21 juin 2023 au Refuge de Villars-Sainte-Croix en présence de Monsieur le Conseiller d'État Vassilis Venizelos.

Moins heureux, la maladie de notre Commandante, Madame la Lieutenant-Colonne Corinne Reymond (ex-Brandt), atteinte durablement dans sa santé. La décision de nommer Monsieur le Major Stéphane Sahli au poste de commandant Ad Intérim, a dû être prise par les membres du CoDir.

Nous avons aussi appris que Monsieur le Major Patrick Brot demandait son droit à la retraite. Les divers soldes d'heures supplémentaires, de vacances non-prises, ont décidé de la date de son départ à la fin 2023.

Son remplacement est, à la date valeur du 1^{er} janvier 2024, exercé par Monsieur le Capitaine Nuno da Silva. Sa position sera reprise par un nouveau membre du personnel. Ce poste sera repourvu au 1^{er} avril 2024.

Le CAS TETRIS n'est toujours pas résolu dans un esprit propre à notre fédéralisme. Certains chefs s'obstinent à vouloir centraliser à outrance la PCi. Il semblerait que ce soit à la mode ! Souhaitent-ils se mettre à dos de nombreuses institutions communales, voire certains députés ? Les communes devront régler la note, voire engager du personnel. Elles n'auront en aucun cas le droit à la parole... De nombreux volontaires, surtout parmi les cadres risquent de ne plus continuer.

Fort heureusement, au niveau fédéral, l'intelligence prévaut face à l'égo de certains. Des solutions concrètes sont en vue ! À ce niveau, il y a une réelle prise de conscience de la situation tout en préservant l'esprit démocratique et notre structure politique à trois niveaux.

Soutenons tous, les actions de notre ORPC ROL, de ses professionnels, de son commandant A.I., de notre démocratie et de nos communes.

Frédéric STRITTMATTER
Président
du Comité de direction de l'ORPC Ovest Lausannois

RAPPORT DU COMMANDANT

Rapport de gestion 2023



21 juin 2023 – Rapport Bataillonnaire

Chiffres et faits

2023	L'ORPC ROL version 2.0 et sa commandante, It-col C. Reymond (Mariage le 15 décembre)
7,4	Collaborateurs professionnels (ETP) au 31 décembre 2023
3	Compagnies en 2023
407	Personnes astreintes incorporées au 31.12.2023
41	Personnes astreintes volontaires dans la Formation d'intervention régionale (FIR) au 31.12.2023
60	Nombre de jours/hommes effectués dans des engagements ISU ou IFC en 2023
74	Jours de service en 2023
1857	Nombre de jours/hommes effectués en 2023
8,5 (millions)	Valeur assurée du matériel & équipements
10	Véhicules
89	Remorques
12	Sirènes fixes
9	Parcours de sirènes mobiles

Commandement

L'année 2023 est l'année d'une grosse émotion ! L'absence pour maladie dès le 24 août de notre commandante Corinne Reymond (ex-Brandt) ! Ce rapport de gestion 2023 va être des reprises de ses deux premiers bilans d'activités et celui du commandant a.i pour la fin de l'année 2023 présentés lors des séances du CODIR. Le mariage de notre commandante le 15 décembre 2023 fait changer son nom à notre Lt-col et devient Corinne Reymond.

La nouvelle ORPC ROL version 2.0 dite New ORPC, créée par le commandement afin de répondre à la diminution des effectifs, a pris ses formes et son rythme tout au long de l'année pour développer dès 2024 la Vision 24+, suite au départ à la retraite du maj Patrick Brot (29 février 2024) et de notre commandante, la Lt-col Corinne Reymond (31 mai 2024)

Toute l'équipe de professionnels ainsi que la milice remercient nos deux collègues qui ont grandement participé à la réussite de cette New ORPC !

Notre ORPC composée de son EM ainsi que de ses 3 compagnies, est prête à relever les futurs défis des domaines de base, qu'englobe la protection civile d'aujourd'hui.

Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 des activités de notre ORPC ROL

Services d'instruction - Cours de répétition

Cette année, les trois compagnies ont fait service avec un planning et des buts identiques. Ceci permet d'avoir le même niveau pour l'ensemble du bataillon et d'avoir l'assurance que l'ensemble des astreints a reçu la même instruction. Ces services sur 5 jours, conservent à quelques adaptations près, la même articulation que l'année 2022 à savoir :

- Cours de cadres (lundi), permet aux cadres de contrôler le matériel et d'entraîner leurs leçons. Un module supplémentaire dit de « Conduite » a permis aux cadres de revoir les principes de la conduite d'hommes sur le terrain.
- Modules inter domaines (mardi), formations identiques donnée à l'ensemble des astreints
- Modules par domaine (mercredi), formations par domaine de compétence
- Exercice de compagnie (jeudi), exercice 1:1 mettant en pratique les thèmes abordés lors des journées de répétition.
- Rétablissement (vendredi), rétablissement du matériel et des locaux. Evaluation des cadres, entretiens individuels, RETEX.

Lors de la journée inter domaines, les astreints ont pu actualiser des connaissances de base telles que l'utilisation de la radio et la mise en place des différentes génératrices. Ils ont également visité une caserne de pompier et ainsi pu découvrir leur matériel et les collaborations possibles entre les deux services. Pour finir, ils ont suivi une formation théorique sur le fonctionnement de la protection civile et différentes filières de spécialisation qui s'offrent à eux.

Les domaines de l'appui, de l'assistance et de l'aide à la conduite ont pu répéter pendant une journée le travail spécifique à la fonction à travers des théories et des exercices pratiques.

L'exercice à l'échelle 1:1 s'est déroulé sur différents sites et a permis d'exercer la mise en place des génératrices pour assurer la sauvegarde du réseau radio Polycom. La prise en charge d'une partie des résidents d'un EMS a demandé aux astreints de l'assistance, d'exercer la mise en place d'un poste d'assistance. L'ensemble des activités était suivi par les astreints spécialisés dans le domaine de l'aide à la conduite.

On n'oublie pas nos missions :

- **Assurer** la mise à disposition des infrastructures permettant de transmettre l'alarme à la population
- **Porter assistance** aux personnes en quête de protection, en leur apportant gîte, couvert, soins et réconfort
- **Protéger** et sauvegarder les biens culturels
- **Fournir** des prestations aux partenaires de la protection de la population dans les domaines de l'appui (intervention dans les décombres), de l'aide à la conduite et de la logistique
- **Assurer** des travaux de remise en état lors d'événements dommageables de grande ampleur
- **Apporter** de l'aide et des prestations au profit de la collectivité.

Iode = Nouvelle dotation 2023

Une nouvelle dotation pour les pastilles iodes a été livrée pour notre région ! Nous avons aujourd'hui en stock à la ROL 1'068'120 pastilles, soit 1 boîte de 12 comprimés pour 89'010 habitants.

Essais d'alarme fédérale – mercredi 1^{er} février 2023

Le 100% de réussite a été constaté lors des tests des sirènes mobiles et des sirènes fixes.

- Les 9 parcours GAM (Groupes d'alarme Mobile) véhicules équipés d'un système d'alarme) ;
- Les 12 parcours de substitution en cas de non-fonctionnement des sirènes fixes ;
- Le contrôle et exploitation des données enregistrées sur carte SAGA (système informatique cantonal) regroupant le tout ;
- Le contrôle des coordonnées téléphoniques du personnel du service appelé à tester les appareils.

A cette occasion, 18 jeunes recrues ont été accueillies et ont débutés ainsi leurs obligations de servir.

Dons du Sang – 10 jours en 2023

Les journées réservées aux Dons du Sang ont lieu une fois à l'UNIL et une fois à l'EPFL pendant 2 à 3 jours chaque fois au printemps et en automne. Une dizaine de personnes astreintes sont engagées pour accompagner les donateurs et soutenir les missions de la Croix rouge.

Quatre personnes sur cinq auront besoin de sang ou d'un médicament à base de produits sanguins au moins une fois dans sa vie, ce qui correspond à 80% de la population suisse. Or, seulement 2,5% de la population donne régulièrement son sang.

Logistique & Constructions

Les 14 ouvrages sous notre responsabilité de l'entretien sont contrôlés, tant au niveau de l'équipement du fonctionnement du bâtiment, que de l'équipement du matériel et engins qui y sont stockés. La confédération va édicter un nouveau règlement en janvier 2024 pour les plans de stationnement des bataillons en Suisse. En effet, avec la baisse des effectifs, il est à repenser le nombre de constructions PCi subventionnées dans chaque ORPC ! Les constructions « abandonnées » pourraient être transformées en abris publics. Une étude sera faite par les ORPC, le SSCM, validée par la confédération et discutée avec les communes de la suite à donner à ces constructions.

Service des Contrôles périodiques des abris privés (CPA)

610 propriétaires ont reçu une invitation à préparer leur abri dans le but de faciliter l'inspection effectuée par le personnel de milice.

Les points positifs de ces exercices sont :

- Le nouveau rangement des dossiers aux archives permet une plus grande efficacité lors du classement et des recherches
- La réception des appels, le suivi de situation et la re planification d'un rendez-vous en direct, permettent un suivi des contrôles efficaces

Permis d'habiter CPA Abris, depuis toujours

Nos communes ne doivent pas oublier que lors de l'attribution du permis d'habiter, il y a, en parallèle le contrôle de l'abri, si une demande d'approbation avait été demandée et acceptée (form.46). Si l'abri est conforme en plus du reste, alors le permis d'habiter peut-être délivré.

Opérations

Dans la continuité des préparatifs débutés à la fin de l'année 2022 pour la mise en place des PRU (points de rencontre d'urgence), le début de l'année a été dédié à la formation des communes à l'utilisation des moyens de communication. Les demi-journées de formation ont permis aux employés communaux d'acquérir les bases du langage radio et de se familiariser avec l'utilisation du matériel de radiocommunication mis à disposition dans les PRU. Le matériel dédié aux PRU a également été livré dans les communes. Pour finir les préparatifs, les tests de liaison VHF ont été réalisés dans chaque PRU pour s'assurer de la bonne couverture radio des sites.

Trois interventions en situation d'urgence ont également marqué cette année. Cet été, lors des fortes chaleurs, les astreints ont rendu visite aux personnes âgées dans le cadre du plan Canicule. C'est un peu plus de 200 visites qui ont été réalisées, en collaboration avec les sapeurs-pompiers, dans la soirée du 17 août et la journée du 18 août. Un grand merci aux communes pour le travail en amont qui nous a grandement facilité dans notre tâche et celle de nos partenaires SDIS et samaritains.

Comme chaque année, nous avons pu soutenir l'association marCHethon et c'est avec plaisir, que nos astreints ont participé au montage et démontage des infrastructures et à la sécurisation des courses ! Une belle réussite !

À la suite d'un dérangement technique en gare de Renens, le trafic ferroviaire a été fortement perturbé. La protection civile est intervenue pour renseigner et guider les usagers dans les gares de Renens et Bussigny mais également pour fluidifier le trafic des bus de remplacement aux abords de ces gares.

Pour finir, les fortes précipitations dans la journée du 13 décembre ont nécessité la mise en place de sacs de sable pour protéger un bâtiment de l'eau de ruissellement.

Cette année a également été marquée par la venue du Président de la République française. La protection civile de Lausanne-District, engagée pour l'occasion, a appuyé les forces de l'ordre pour assurer la fermeture des routes et ainsi permettre au convoi présidentiel de circuler, en toute sécurité, sur le territoire de l'Ouest lausannois.

Rapport bataillonnaire 2022, 21 juin 2023

Le dernier Rapport bataillonnaire des activités 2020 et 2021 ayant eu lieu le 22 novembre 2022, l'ORPC Ouest Lausannois a organisé le Rapport bataillonnaire concernant les activités de l'année 2022, le mercredi 21 juin 2023. L'ORPC remercie la commune de Villars-Sainte-Croix pour son accueil et la mise à disposition des lieux et locaux du refuge le Tresy II.

En présence de Monsieur le Conseiller d'Etat, Monsieur Vassilis Venizelos, M. Frédéric Strittmatter, président du Comité de direction ouvre la partie officielle de cette cérémonie sous la célébration du contingent des mousquetaires de la Milice Vaudoise.

Précédent ce moment, une visite de trois constructions, le poste de commandement, les postes d'attentes, et les constructions sanitaires protégées du District a été organisée par les officiers d'Etat-major avec pour objectif de présenter le fonctionnement et l'utilisation des lieux.

Les membres du Comité de direction, du Conseil intercommunal, et des Municipalités du District ont été très intéressés par l'utilisation et l'organisation des différents locaux.

Le prochain rapport bataillonnaire aura lieu le 14 mai 2024 au Collège de la Plaine à Chavannes-près-Renens.

Tetris, la réforme en cours depuis 5 ans

Merci au Canton et Communes de vouloir prendre soin de l'avenir de notre population !

Vous êtes les garants de notre sécurité future.

Conclusions

Avec cette année riche en évènements, en émotions et en informations, l'ORPC Ouest lausannois, remercie toutes les personnes astreintes de son organisation pour leur engagement au sein de leur compagnie respective, toutes leurs implications à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée.

Nous remercions également les Partenaires du District de l'Ouest lausannois pour leur soutien professionnel, les Organisations régionales de protection civile voisines et cantonale pour leur engagement à nos côtés, et enfin, à nos Autorités communales pour leur confiance témoignée et leurs encouragements.

Glossaire

CODIR	Comité de direction
CPA	Contrôle périodique des abris
CR	cours de répétitions – services d'instruction
EM	Etat-major
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent temps plein
FIR	Formation d'intervention régionale
IFC	Intervention en faveur de la collectivité
ISU	Intervention en situation d'urgence
NEW	Nouvelle ou Version 2.0
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PCi	Protection civile
PRU	Points de rencontre d'urgence
ROL	Région Ouest lausannois
UNIL	Université de Lausanne
VHF	Very high frequency – Très haute fréquence



COMPTES 2023

Les comptes 2023 ont été adoptés par le Comité de direction dans sa séance du 6 mars 2024.

Ils figurent ci-après en annexe au présent rapport.

La répartition entre les huit communes membres de l'ORPC est effectuée proportionnellement au nombre d'habitants des communes membres, selon la statistique officielle arrêtée au 31 décembre 2022, ceci conformément aux statuts.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire Intermandat SA à Lausanne. Ils ont été jugés exacts et conformes aux dispositions légales et réglementaires.

Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de Fr. 1'479'589.--.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués ci-dessus, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

1. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion pour l'année 2023, donne décharge au Comité de direction sur ladite gestion telle que présentée dans le présent rapport ;
2. Après avoir pris connaissance des comptes de l'ORPC, arrêtés au 31 décembre 2023, adopte les comptes tels que présentés et en donne décharge au Comité de direction.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 6 mars 2024.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION
Le Président Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter Denis Lang

Annexe : Comptes 2023 de l'ORPC

APPROBATIONS LEGALES

Approuvés par le Comité de direction dans sa séance du 6 mars 2024

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter

Denis Lang

Approuvés par le Conseil Intercommunal dans sa séance du 14 mai 2024

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président

Le Secrétaire

Daniel Margot

Denis Lang

Visés par la Préfecture du district de l'Ouest lausannois,
le

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPC)

Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

COMPTES 2023

6 mars 2024

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE
L'ORGANISATION REGIONALE DE LA
PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

		Comptes 2023		Budget 2023	Comptes 2022
		Charges	Revenus		
		1'479'589.00	1'479'589.00	1'575'300.00	1'837'261.85
				-1'575'300.00	-1'837'261.85
* 100	<u>Autorités</u>	<u>27'862.20</u>	<u>0.00</u>	33'800.00	28'893.35
100.3001	Traitements	3'920.00		4'500.00	4'480.00
100.3003	Jetons de présence	913.00		4'000.00	2'656.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		500.00	437.05
100.3050	Assurances de personnes	25.30		100.00	37.30
100.3185	Autorités, autres rémunérations	22'492.00		24'600.00	21'064.00
100.3199	Frais divers	511.90		100.00	219.00
<u>111</u>	<u>Administration</u>	<u>801'190.15</u>	<u>555.80</u>	823'300.00	743'313.90
				-100.00	-733.90
111.3011	Traitements	503'408.10		502'200.00	485'934.80
111.3030	Cotisations AVS-AF-AC	47'068.80		47'700.00	45'520.00
111.3040	Cotisations à la caisse de pensions	81'436.60		83'600.00	76'369.85
111.3050	Assurances de personnes	4'220.15		4'300.00	3'754.85
111.3060	Indemnisations et remboursements de frais	4'203.15		5'000.00	4'065.65
111.3090	Autres charges du personnel	2'522.75		9'000.00	1'255.25
111.3100	Imprimés et fournitures de bureau	7'734.55		12'000.00	6'066.10
* 111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	41'422.40		40'000.00	7'946.65
111.3123	Electricité	2'595.15		3'000.00	2'371.45
111.3141	Entretien des locaux	15.95		500.00	11.05
* 111.3151	Entretien du mobilier et des machines	8'291.70		6'000.00	3'004.25
111.3161	Loyers et charges	39'166.70		41'000.00	41'079.00
111.3163	Location d'installations techniques	7'389.05		7'500.00	7'269.05
111.3170	Frais d'expositions et de manifestations	1'064.05		2'500.00	1'501.80
* 111.3180	Licences, redevances, frais bancaires et divers	4'519.75		6'000.00	6'712.75
111.3181	Affranchissement	4'633.10		4'000.00	4'176.90
* 111.3182	Télécommunications	17'981.40		25'000.00	23'529.20
111.3185	Honoraires	4'202.55		4'000.00	3'920.30
111.3199	Cotisations et frais divers	2'314.25		3'000.00	1'825.00
111.3521	Participation aux frais d'administration	17'000.00		17'000.00	17'000.00
111.4221	Revenus divers		172.75	0.00	-182.30
* 111.4360	Remboursements de tiers		120.50	0.00	0.00
* 111.4361	Remboursements de traitements		0.00	0.00	-251.10
111.4410	Part à la taxe sur le CO ²		262.55	-100.00	-300.50
<u>350</u>	<u>Bâtiments</u>	<u>143'823.45</u>	<u>38'789.10</u>	133'500.00	129'672.05
				-41'000.00	-43'377.00
350.3110	Achats de mobilier, matériel, machines	10'048.45		10'000.00	11'145.10
* 350.3120	Chauffage, éclairage, eau	74'442.50		60'000.00	57'326.20
350.3130	Fournitures et marchandises	2'883.95		3'000.00	4'388.80
* 350.3141	Entretien des bâtiments et des locaux	11'033.15		12'000.00	14'874.65
350.3150	Entretien du mobilier, matériel, machines	5'349.75		6'000.00	1'055.55
* 350.3161	Loyer	30'887.60		32'500.00	32'200.00
* 350.3180	Assurances de choses, transports	9'178.05		9'000.00	8'681.75
350.3199	Cotisations, dons et frais divers	0.00		1'000.00	0.00
* 350.4271	Produits des locations des constructions	0.00		-1'000.00	0.00
* 350.4360	Remboursements de tiers		2'412.10	0.00	0.00
* 350.4511	Subsides		36'377.00	-40'000.00	-43'377.00

Remarques

- 100 Rubrique fluctuant en fonction du nombre de séances.
- 111.3111 Aménagement des bureaux et planification de l'espace de travail.
- 111.3151 L'écart provient des frais liés à la migration téléphonique.
- 111.3180 Interventions informatiques et sur le site internet gérées principalement à l'interne.
- 111.3182 Baisse des coûts suite à la migration téléphonique auprès d'un nouveau fournisseur en juin 2023.
- 111.4360 Ce compte a enregistré une participation aux bénéfices reversée par une compagnie d'assurances.
- 111.4361 En 2022, allocation perte de gain reçue pour un cours de formation d'un collaborateur.
-
- 350.3120 Forte augmentation du prix de l'électricité et cours de répétition effectués en hiver plutôt qu'au printemps et nouvelle facturation concernant l'atelier de la confrérie à Prilly.
- 350.3141 En 2022, les travaux de remplacement d'une pompe à l'abri PC du Croset à Ecublens ont été remboursés par la confédération (cf compte 350.4511 : Fr. 7'000.-).
- 350.3161 Ce compte enregistre le loyer et les frais de chauffage de l'atelier/hangar "La Confrérie 36B" à Prilly ainsi que le loyer des places de parc intérieures Le Croset à Ecublens.
- 350.3180 Primes d'assurances choses : Fr. 4'153.30
Primes d'assurances incendie : Fr. 5'024.75
- 350.4271 Pas de locations.
- 350.4360 Participation aux bénéfices d'une assurance pour l'année 2022 et note de crédit d'un fournisseur concernant une année antérieure.
- 350.4511 Voir remarque sous 350.3141.

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE
L'ORGANISATION REGIONALE DE LA
PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

				Comptes 2023		Budget 2023	Comptes 2022
				Charges	Revenus		
* 660	<u>Instruction et planification générale</u>			80'717.85	79'945.05	160'100.00 -131'000.00	486'301.00 -474'949.80
* 660.3011	Traitements			21'840.00		22'000.00	21'210.00
* 660.3013	Soldes			25'923.40		60'000.00	125'779.50
660.3030	Cotisations AVS-AF-AC			201.50		1'500.00	1'559.75
660.3050	Assurances de personnes			0.00		100.00	162.65
* 660.3060	Subsistance, indemnisations et rembt de frais			29'014.90		60'000.00	316'710.75
* 660.3090	Autres charges du personnel			1'594.70		6'000.00	7'800.15
660.3100	Fournitures de bureau			89.50		0.00	124.80
* 660.3110	Achats de matériel			483.00		8'000.00	1'102.45
* 660.3130	Fournitures et marchandises			1'023.65		500.00	10'767.75
660.3160	Location d'installations et de matériel			0.00		2'000.00	583.20
660.3199	Frais divers			547.20		0.00	500.00
* 660.4350	Ventes et prestations diverses				4'561.50	0.00	-6'432.50
* 660.4511	Subsides				75'383.55	-131'000.00	-468'517.30
<u>661</u>	<u>Matériel d'unité, véhicules</u>			<u>425'995.35</u>	<u>435.85</u>	424'600.00 -100.00	449'081.55 -6'967.65
661.3011	Traitements			299'911.30		296'100.00	277'035.00
661.3030	Cotisations AVS-AF-AC			28'041.85		28'100.00	25'541.50
661.3040	Cotisations à la caisse de pensions			47'052.90		47'800.00	42'295.75
661.3050	Assurances de personnes			2'614.25		2'600.00	2'338.85
661.3060	Indemnisations et remboursements de frais			208.00		500.00	344.00
661.3090	Autres charges du personnel			1'213.45		6'000.00	1'010.75
* 661.3110	Achats de matériel, équipement, véhicules			14'261.85		10'000.00	63'062.65
* 661.3120	Achat d'énergie et carburant			7'791.65		7'000.00	10'267.10
661.3130	Fournitures et marchandises			2'959.15		4'000.00	3'123.35
* 661.3155	Entretien des véhicules			4'035.20		6'000.00	7'606.60
661.3156	Entretien de matériel et équipement			1'894.80		1'000.00	1'588.55
661.3163	Location de machines et véhicules			0.00		500.00	476.55
* 661.3186	Assurances de choses			15'030.55		14'000.00	13'042.90
661.3199	Frais divers			980.40		1'000.00	1'348.00
661.4350	Ventes et prestations diverses				0.00	0.00	-1'500.00
* 661.4361	Remboursements de tiers				173.25	0.00	-5'167.15
661.4410	Part à la taxe sur le CO ²				262.60	-100.00	-300.50
<u>662</u>	<u>Participation des communes</u>			<u>0.00</u>	<u>1'359'863.20</u>	0.00 -1'403'100.00	0.00 -1'311'233.50
662.4521	Participation des communes		80'855 hab.		1'359'863.20	-1'403'100.00	-1'311'233.50
662.4521.11	Participation de Bussigny		10'392 hab.		174'778.30	-180'299.45	-167'306.45
662.4521.12	Participation de Chavannes		8'725 hab.		146'741.75	-151'460.60	-143'058.20
662.4521.13	Participation de Crissier		9'161 hab.		154'074.65	-158'934.75	-146'436.00
662.4521.14	Participation d'Ecublens		13'129 hab.		220'810.65	-227'901.85	-215'623.45
662.4521.15	Participation de Renens		21'116 hab.		355'140.30	-366'391.00	-341'319.50
662.4521.16	Participation de St-Sulpice		5'036 hab.		84'698.20	-87'453.15	-80'479.40
662.4521.17	Participation de Villars-Ste-Croix		978 hab.		16'448.55	-16'960.00	-15'632.45
662.4521.18	Participation de Prilly		12'318 hab.		207'170.80	-213'699.20	-201'378.05

Remarques

- 660 Les rubriques de ce groupe de comptes dépendent du nombre et du genre de services organisés ainsi que du nombre de participants. Les comptes de l'exercice 2022 ont été particulièrement influencés par les services liés à l'accueil des réfugiés ukrainiens et à la manifestation "Cap sur l'Ouest".
- 660.3011 Les indemnités pour les officiers de piquet de milice sont remboursés par le canton (SSCM) Fr. 10'920.-- (voir compte 660.4511). Un service de piquet professionnel est assuré par les employés sur la même base d'indemnisation.
- 660.3013 Voir remarque sous 660.
- 660.3060 Voir remarque sous 660.
- 660.3090 En 2022, une formation spécifique du chef d'instruction a été suivie pour un montant de Fr. 2'260.-.
- 660.3110 Voir remarque sous 661.3110.
- 660.3130 Voir remarque sous 660.
- 660.4350 Les revenus enregistrés dans ce compte concernent la refacturation des prestations à l'association Marchethon.
- 660.4511 Voir remarques sous 660 et 660.3011.
-
- 661.3110 En 2022, achat d'un véhicule Mercedes-Benz Vito.
En 2023, achats d'ordinateurs et accessoires prévus au budget dans le compte 660.3110.
- 661.3120 Les dépenses liées à ce compte sont en lien avec le nombre et le genre de services effectués durant l'exercice.
- 661.3155 En 2022, un contrôle technique obligatoire sur un véhicule a généré plus de frais de préparation que prévu.
- 661.3186 En 2022, réduction exceptionnelle de la prime ECA.
- 661.4361 En 2022, remboursements d'assurances perte de gain militaire et accidents pour des employés

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION
REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

BILAN AU 31.12.2023

		ACTIF	PASSIF
<u>910</u>	<u>Disponibilités</u>	<u>77'512.30</u>	
9101	PostFinance	38'485.28	
9102	Banques	39'027.02	
<u>911</u>	<u>Débiteurs et comptes courants</u>	<u>3'578.50</u>	
9111	Comptes courants débiteurs	3'578.50	
<u>913</u>	<u>Actifs transitoires</u>	<u>93'661.95</u>	
9139	Actifs transitoires	93'661.95	
<u>920</u>	<u>Engagements courants</u>		<u>172'059.00</u>
9200	Créanciers		38'370.80
9206	Comptes courants créanciers		133'688.20
<u>925</u>	<u>Passifs transitoires</u>		<u>2'693.75</u>
9259	Passifs transitoires		2'693.75
T O T A U X		174'752.75	174'752.75

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Années	Institutions	Appareils	Montants
2021	Devillard Romandie SA (contrat de location)	Multifonction	fr. 16'085.30
2021	Quadient Switzerland AG (contrat de location)	Machine à affranchir	fr. 210.70